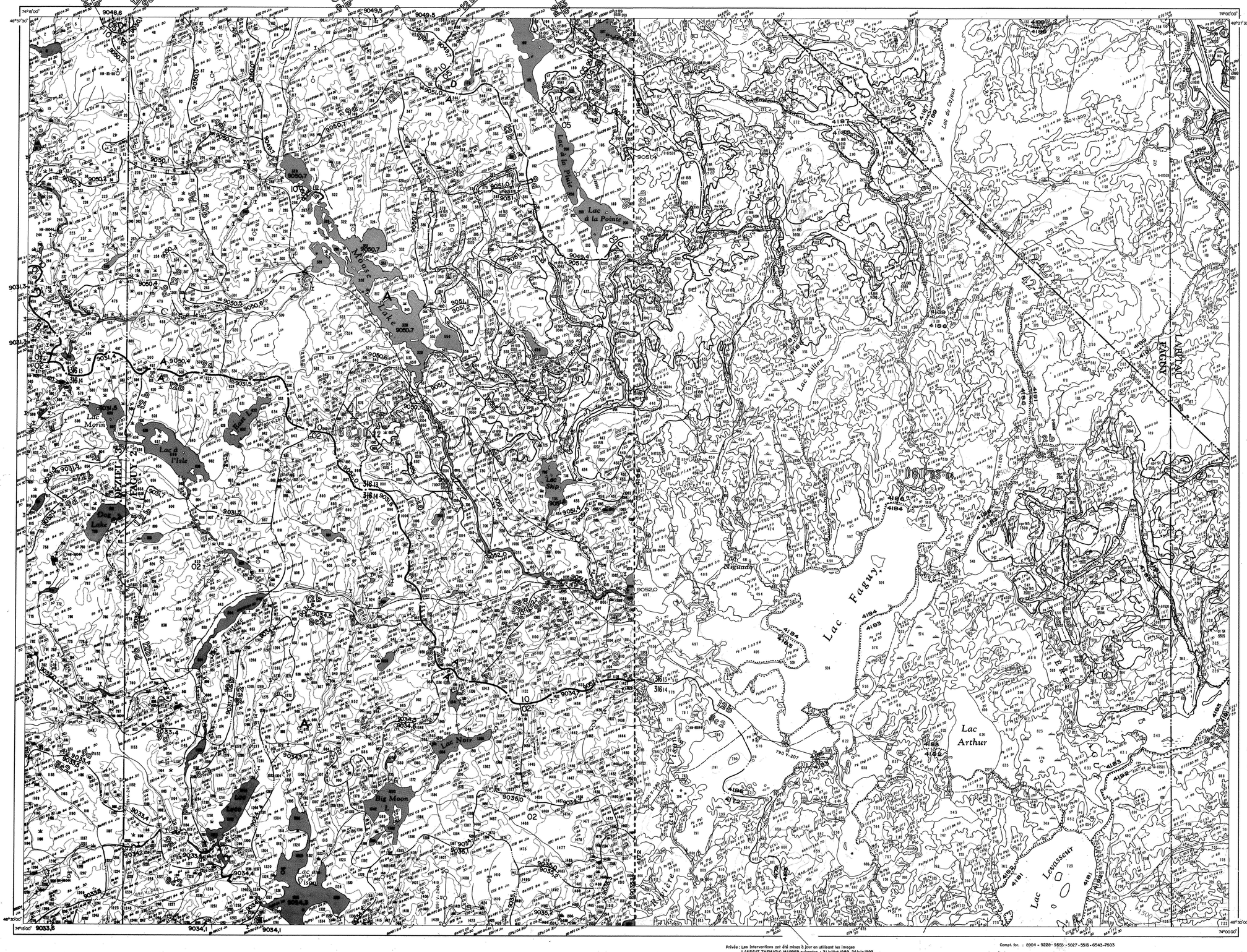

Privée : Les interventions ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 31 juillet 1989, 24 juin 1993
l'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for. : 8904 - 9228 - 9555 - 5027 - 5516 - 6543 - 7503

A jour publique : avril 1996

A jour privée : juin 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de paroisse
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe par bandes (dégagé ou à jour)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les lisières boisées (abords libres)

N.B. Des interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — pin rouge	R (Pr)	
— — pin gris	R (Pg)	
— — thuya occidental	R (T)	
— — pruche	R (Pr)	
— — mélèze	R (M)	
Pessière	P	
— — (épinette noire et/ou thuya occupent plus de 75% de la portée réseau)	P (E)	
— — épinette noire	P (E)	
— — sapin	P (S)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)	
— — pin rouge	P (Pr)	
— — pin gris	P (Pg)	
— — sapin et/ou épinette	P (S E)	
— — (sapinière d'épinette blanche)	P (S E)	
— — (pessière d'épinette de Norvège)	P (E E)	
— — (pessière d'épinette rouge)	P (E E)	
— — (pessière d'épinette noire)	P (E E)	
Sapinière	S	
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée réseau)	S (S)	
— — épinette noire	S (E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— — pin rouge	S (Pr)	
— — pin gris	S (Pg)	
— — mélèze	S (M)	
— — (sapinière de sapin baumier)	S (Sb)	
Pinède à pin blanc	Pb	
— — — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portée réseau)	Pb (Pr)	
— — — — — — (épinette noire et/ou thuya occupent plus de 75% de la portée réseau)	Pb (E)	
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)	
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — — — — — avec mélèze	Pb (M)	
— — — — — — avec pin gris	Pb (Pg)	
— — — — — — avec peuplier	Pb (Pe)	
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — — (plantation)	Pb (P)	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau)	Pr (Pr)	
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — — — avec pruche	Pr (Pr)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — — (plantation)	Pr (P)	
Pinède à pin gris	Pg	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau)	Pg (Pg)	
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — — — avec pin blanc	Pg (Pb)	
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)	
— — — — avec peuplier	Pg (Pe)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
Cédrière	C	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)	C (T)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — pin blanc	C (Pb)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — pin rouge	C (Pr)	
— — pin gris	C (Pg)	
— — pruche	C (Pr)	
— — sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
Pruchière	Pr	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau)	Pr (Pr)	
— — thuya (cèdre)	Pr (T)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — pin rouge	Pr (Pr)	
— — pin gris	Pr (Pg)	
— — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
Mélèzin	M	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)	M (M)	
— — thuya (cèdre)	M (T)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)	
— — pin rouge	M (Pr)	
— — pin gris	M (Pg)	
— — sapin	M (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	M (M)	
— — (plantation de mélèze japonais)	M (M)	
— — (plantation de mélèze laricin)	M (M)	

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — — — — avec épinette	F (E)	F (E)
— — — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Feuillus à bouleau blanc avec sapin	B (S)	B (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — — — — avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb)
— — — — — — avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr)
— — — — — — avec pin gris	B (Pg)	B (Pg)
Mélangé à essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)
Chênaie rouge	Cr	Cr
Érablière à bouleau jaune	Eb (B)	Er (B)
Mélangé à feuillus tolérants	M F	M R (F)
— — sur station tourbeuse	M Fb	M R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — (plantation)	F (P)
Bouleaux	B
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau jaune	Bj
Peupleraie	Pe
Chênaie rouge	Cr
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Cr (B)
— — à bouleau jaune	Cr (Bj)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Cr (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cr (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Sucre
— — de chêne rouge	Rouge
— — de peuplier hybride	Peh
— — de frêne d'Amérique	Frêne

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Julienne	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par trouée	cpt
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe de nettoyage	cn
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche mixtes

⊖ 1 à 50 % ⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
20 "	31-60 "
30 "	61-80 "
40 "	81-100 "
50 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
	70-30 (ans)	30-70 (ans)
10 (ans)	10-40	40-70
20 "	20-50	50-80
30 "	30-60	60-90
40 "	40-70	70-100
50 "	50-80	80-120
60 "	60-90	90-120
70 "	70-100	100-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jaune inéquienne): Plusieurs dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 30 ans.

Vin (vieux inéquienne): Plusieurs dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges plus âgées de 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 30 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vaston
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 à 120 %	A
Superficie actuelle de pente > 121%		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 50 ans
- S1 — densification
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- ans — classe de densité
- S — sous group. d'essences
- C — groupement d'essences

R C5 c4 b10 f
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- c4 — origine
- b10 — classe de hauteur
- f — classe de densité
- b — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (TENURE 05H)
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. : PRODUITS FOREST. CAN. INCIPRUE LTÉE (TENURE 22)
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985-86-87
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/87
Déclinaison magnétique : 17 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2*
Unité de gestion 42
Unité d'aménagement -2
Unité de sondage 4
Mode de tenure ou de gestion 000*03'04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 316 13*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32 000*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4183*
Région écologique 12b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-15 S.E.	32-B-16 S.O.	32-A-13 S.E.	32-A-14 S.O.
32-B-10 S.E.	32-B-9 S.O.	32-A-12 S.E.	32-A-11 S.O.
32-B-7 S.E.	32-B-8 S.O.	32-A-5 S.E.	32-A-6 S.O.

32 B/9 S.E.